

tation scolaire fut très courte, car il ajoute : « Le 3 février 1623, je suis sorti de Paris, pour m'en aller à Tholose, pour suyvre mes estudes de droict.

« Le 2 d'apvril 1624, j'ay pris le degré de docteur en droicts en l'Université de Valence et suis esté receu aggregé, le mesme jour, en ladicte Université, comme estant fils de feu M. M^e Louys Fornet, docteur aggregé en ladicte Université, par acte receu par M^e Jean Croze, secrétaire de ladicte Université. » Le savoir se transmettait alors avec le sang.

« Le 22 apvril 1624, je suis esté receu advocat au Parlement du Dauphiné. M^e François de Ponnat, a présent conseiller du roy en lad. cour, m'a présenté.

« Le 4 juillet 1627, j'ay espousé, en la paroisse de la Buisse, mandement de Voyron, damoiselle Hyppolitte de Michalon, fille naturelle et légitime de feu noble Jacques de Michalon, lieutenant au gouvernement de la ville et citadelle de Valence. »

Voilà donc la lignée des Fornet, un instant menacée d'extinction, par la mort prématurée de son chef, remise dans la voie de la propagation légitime, et, comme pour illustrer d'un suprême éclat les débuts de cet hyménée, Louis Fornet obtenait, sans l'avoir brigué et peut-être sans en comprendre tout le prix, le plus grand honneur qui pût, à cette époque, échoir au meilleur gentilhomme de province. Nous lisons, en effet (f^o 31), écrit de sa main, sur son livre de raison, ce qui suit :

« Le 18 juillet 1629, le roy Louis 13 du nom, revenant du Languedoc, a passé par Estoille et a logé une nuict dans nostre maison dudict lieu. » Cette Majesté a dû coucher dans le lit de tapisserie.

Gaspard BELLIN.